

Chambéry, le 17 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse : situation de vigilance en Savoie

Malgré des averses orageuses régulières depuis le début du mois de juin, la majorité des cours d'eau et nappes du département présentent actuellement des niveaux ou des débits inférieurs aux normales. Cette situation s'explique notamment par une élévation marquée des températures au cours des derniers jours, entraînant une évaporation importante. Par ailleurs, les stocks de neige en montagne sont faibles, ce qui limite l'apport en eau par la fonte nivale, habituellement significatif à cette période. Dans ce contexte, la Préfète de la Savoie a placé le département en situation de vigilance sécheresse, afin d'assurer un suivi renforcé de la ressource en eau et d'anticiper d'éventuelles tensions cet été.

Jusqu'à début juin, les précipitations, conformes aux normales saisonnières, ont permis de maintenir un niveau globalement satisfaisant des ressources en eau du département. Cependant, depuis le week-end de la Pentecôte, du 7 au 9 juin 2025, le temps est devenu plus sec et les températures ont fortement augmenté, dépassant largement les normales. Ces températures élevées ont entraîné une évaporation importante et l'assèchement des milieux. Les débits des cours d'eau de plaine et de moyenne montagne, dans les Bauges et la Chartreuse en particulier, ont baissé de manière significative et sont désormais sous les normales de saison.

Dans les zones plus montagneuses à l'Est du département, la fonte des neiges de haute altitude contribue encore à maintenir un état hydrologique satisfaisant pour le moment. Toutefois, les stocks de neige sont faibles sur la quasi-totalité des massifs. La fonte de neige, qui fournit normalement un apport d'eau conséquent aux sources et cours d'eau de montagne pendant une bonne partie de l'été, devrait être limitée cette année. La situation en montagne reste donc à surveiller de près.

Les prévisions météorologiques annoncent le maintien d'un temps chaud et sec à court terme, ce qui pourrait accentuer la dégradation des milieux aquatiques en ce début de saison estivale.

Appel à la responsabilité de chacun

Dès à présent, la Préfète de la Savoie place le département en situation de vigilance.

Si la situation de vigilance ne s'accompagne pas de mesures de restriction des usages de l'eau, il est demandé à tous les usagers (particuliers, usagers économiques et collectivités) d'adopter une gestion économe de l'eau afin de lutter contre la baisse des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Préfecture de la Savoie

Service de la communication interministérielle
Mail : pref-presse@savoie.gouv.fr

- à la maison : éviter de laisser couler l'eau, surveiller les fuites, installer des équipements économes en eau...
- à l'extérieur : limiter l'arrosage du jardin aux heures les plus chaudes, choisir des plantes résistantes à la sécheresse, penser au paillage et au récupérateur d'eau de pluie, éviter de laver sa voiture en dehors de stations équipées d'un système de recyclage...

Les services d'eau potable sont également invités à transmettre toutes données utiles (débits de sources, niveau de nappes) afin de permettre un suivi régulier de l'état de la ressource en eau.

La carte illustre la situation de gestion des incendies de forêt en Savoie le 02/07/2019. Elle est divisée en zones de gestion, dont certaines sont en alerte ou en crise. Les zones en alerte (jaune) sont : Flon Aiguebelette, Lac du Bourget Albansais, Guiers Chartreuse, Chéran, Combe de Savoie Val Gelon, Tarentaise, et Maurienne. Les zones en crise (rouge) sont : Aix-les-bains, Chambéry, Albertville, Bourg St Maurice, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne, et Modane. Les zones en alerte renforcée (orange) ne sont pas visibles sur cette carte. Les zones en vigilance (gris) sont : Beaufortain Val d'Arly et les zones non nommées. Les zones de gestion sont délimitées par des lignes noires. Les zones en alerte ou en crise sont marquées par des points rouges. Les zones en alerte renforcée sont marquées par des points orange. Les zones en vigilance sont marquées par des points gris.

Situation de gestion

- gris : vigilance
- jaune : alerte
- orange : alerte renforcée
- rouge : crise

FFFF/FFF/BT

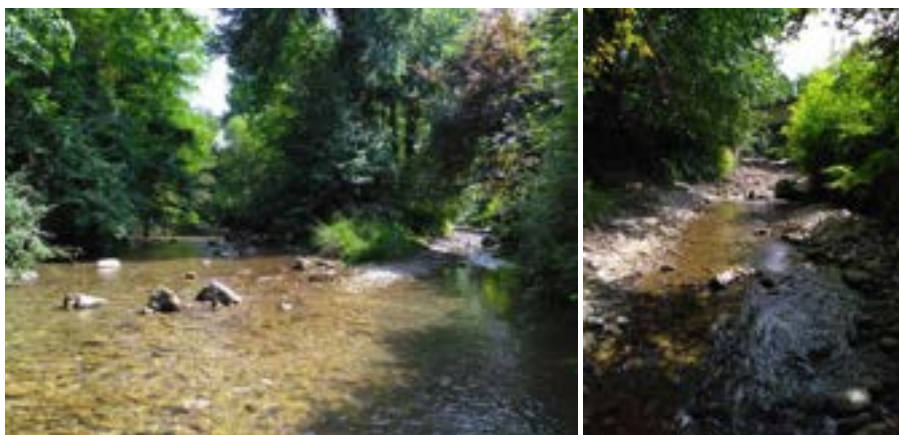
→ Pour plus d'informations sur la gestion de la sécheresse en Savoie et le suivi de la situation, vous pouvez consulter :

- # Préfecture de la Savoie

2/3

Château des Ducs de Savoie – BP 1801
73018 Chambéry Cédex

Exemple de cours d'eau avec un débit en forte baisse



Cours d'eau le Forézan à Cognin

Comment est activée une vigilance sécheresse ?

La mise en place d'une vigilance ou d'un niveau d'alerte sécheresse (alerte, alerte renforcée, crise) repose sur une analyse de la situation hydrologique et météorologique du territoire.

Les services de l'État évaluent régulièrement la situation à partir :

- Du niveau des cours d'eau, mesuré en temps réel grâce à des stations de suivi du débit installées à des points stratégiques du réseau hydrographique.
- Du niveau des nappes souterraines, surveillé par des stations piézométriques de référence, qui permettent d'observer l'évolution des ressources en eau souterraine.
- Des données météorologiques : températures, cumuls de précipitations, niveau d'évapotranspiration (perte d'eau par les plantes et les sols), et état d'assèchement des sols.
- Des remontées du terrain, transmises par les acteurs locaux :
 - l'ARS (pour les tensions sur l'eau potable),
 - l'OFB (sur l'état des milieux naturels),
 - les collectivités et communes (sur l'état général des ressources en eau).

Dès le franchissement du 1^{er} seuil (vigilance), la Préfète place le département en situation de vigilance.